

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANNECY

Séance du 24 juin 2024

Rapport présenté par Abdelrahim ALI YAGOUB

Ressources humaines
N° de suivi : S-2024-255

PLAN D'ACTIONS POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

Par délibération n° D.CN.2022-99 du 4 avril 2022, le Conseil Municipal a approuvé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cette Charte, rédigée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, a vocation à être adoptée par le plus grand nombre de collectivités possibles à travers l'Europe afin de promouvoir et favoriser, dans les faits, l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les collectivités signataires s'engagent ainsi à :

- Affirmer l'égalité fondamentale entre les femmes et les hommes ;
- Agir pour y contribuer concrètement dans son champ de compétence ;
- Élaborer un plan d'actions ;
- Nourrir un référentiel de données entre les collectivités signataires ;
- Échanger sur les bonnes pratiques.

En signant cette charte, la Ville s'engageait à élaborer, dans les deux ans, un plan d'actions à faire valider au Conseil Municipal. Forte de cet engagement, la ville d'Annecy a élaboré un plan d'actions priorisé dans un premier temps sur les secteurs des sports, de la culture, de la jeunesse et de la sécurité dans l'espace public.

Ainsi, la ville d'Annecy s'engage à promouvoir et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de son champ de compétences et agit en conséquence. Pour son plan d'actions, elle a souhaité prioriser les secteurs précédemment cités. Les autres champs de compétences de la Ville seront étudiés ultérieurement afin d'intégrer progressivement le présent plan.

Les 51 pistes d'actions recensées dans les secteurs retenus sont extrêmement diverses. L'ensemble est présenté en annexe à cette délibération sous forme de tableau par secteur.

Le plan d'actions ainsi proposé aura vocation à être évalué annuellement pour mesurer les avancées et, le cas échéant, ajuster les objectifs ou leurs modalités de réalisation. Il conviendra également à cette occasion de l'enrichir en l'étendant progressivement à l'ensemble des domaines d'intervention de la Ville.

Vu l'avis de la commission Générations futures du 13 juin 2024 ;

Vu l'avis des commissions Culture et Sports du 18 juin 2024 ;

Vu l'avis de la commission Prévention-Tranquillité-Sécurité du 19 juin 2024 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** le plan d'actions pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;
- **S'ENGAGER** à évaluer annuellement la mise en œuvre du plan d'actions précité ;
- **ÉTENDRE** à l'ensemble des champs de compétences de la collectivité, les études et travaux engagés afin de parachever le plan d'actions en y incluant progressivement tous les domaines d'intervention de la Ville.

Le plan d'actions pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale approuvé par le Conseil Municipal sera transmis au Conseil des Communes et Régions d'Europe conformément à l'engagement pris par la Ville d'Annecy en signant la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Direction	Piste n°	Piste d'actions	Éléments d'état des lieux justifiant l'action	Détail de l'action	Structure porteuse	Coût Investissement	Coût fonctionnement	Facilité de mise en œuvre	Période de réalisation	Observations
Culture	1	Inscrire dans les conventions d'objectifs qui lient les structures et associations culturelles à la Ville, celui de l'égalité femmes-hommes	Cet objectif n'est pas affirmé dans toutes les conventions d'objectifs.	Cet objectif doit être affirmé dans nos conventions d'objectifs afin de faciliter la mise en œuvre d'actions par les structures concernées.	Ville	néant	néant	Facile	à l'occasion du renouvellement	Les associations et structures paramunicipales reçoivent des subventions mais demeurent autonomes dans leur projet. Sans donner d'ordre, il appartient à la Ville d'exprimer sa politique pour que les associations puissent plus activement y participer.
Culture	2	Formation/sensibilisation des intervenants culture	Aucune formation spécifique sur ce thème chez les intervenants culture	Prévoir de préférence une formation en Intra du CNFPT pour faciliter l'accès, limiter les coûts et maîtriser le contenu et les attendus de la formation.	Ville	néant	Nécessité de validation auprès des RH - A priori l'organisation de stage intra CNFPT limite grandement les coûts	Moyen	à partir de 2025	Il importe que les intervenants Culture soient irréprochables sur ce sujet et puissent développer des projets pédagogiques ayant entre autres l'égalité femmes-hommes comme finalité.
Culture	3	Participer à la journée du droit des femmes du 8 mars	Les structures culturelles participent déjà à cette journée. Confirmer l'engagement et la pérennité de ce dispositif. Possibilité d'élargir à une semaine.	Mobilisation de l'ensemble des acteurs pour proposer des événements à l'occasion de cette journée.	Ville+associations et structures paramunicipales	néant	à étudier avec les partenaires.	Facile / moyen si développement des actions proposées en observation.	dès 2024	Question de l'élargissement à une semaine ou au mois de mars de cet événement concernant certaines manifestations. Cette journée doit aussi être l'occasion d'un temps d'échanges pour permettre la présentation d'un bilan des actions menées sur ce thème pendant l'année écoulée.
Culture	4	Participer à la journée contre les violences faites aux femmes du 25 novembre	Les structures culturelles participent déjà à cette journée. Confirmer l'engagement et la pérennité de ce dispositif. Possibilité d'élargir à une semaine.	Mobilisation de l'ensemble des acteurs pour proposer des événements à l'occasion de cette journée.	Ville+associations et structures paramunicipales	néant	à étudier avec les partenaires.	Facile-moyen	dès 2024	Question de l'élargissement à une semaine ou au mois de novembre de cet événement concernant certaines manifestations. Cette journée doit aussi être l'occasion de participer à un temps d'échanges pour permettre la présentation d'un bilan des actions menées sur ce thème pendant l'année écoulée en collaboration avec d'autres services ou institution notamment le Département.
Culture	5	Mieux connaître les publics pour favoriser une offre profitant à toutes et tous	La connaissance des publics est un élément très important de tout état des lieux sur ce sujet, et un préalable à tout ajustement de l'offre culturelle. L'Observatoire des publics doit permettre de mieux identifier les problématiques existantes en terme d'égalité femmes-hommes.	Missionner l'Observatoire des publics pour des études genrées permettant d'identifier de possibles problématiques.	Ville	néant	La structure existe déjà. Le coût peut cependant être évalué.	facile	immédiatement	Possibilité d'un compte rendu annuel qui pourrait être présenté lors de la journée du 8 mars.
Culture	6	Inscrire l'égalité femmes-hommes comme thématique annuelle commune de programmation.	le comité de programmation pour l'année n/n+1, se réunit en mars de l'année n. Le thème actuel 2024/25 est Ma Vi(II)e	Le thème égalité femmes-hommes ou un thème inspiré de cette problématique pourrait être pris pour une année scolaire.	Ville + Structures associatives ou paramunicipales	néant	néant (se substitue à un autre thème)	Facile-Moyen	à partir de 2025/26	Il s'agit d'un geste fort en faveur de l'égalité femmes-hommes. Choix de l'année concernée à étudier. Thème à retenir qui doit être mieux travaillé pour correspondre à un intitulé de communication en politique culturelle.
Culture	7	Déterminer l'équilibre minimal attendu dans la programmation entre artiste masculin et féminin	Théâtre des Collines : 32%F, 44%H, 24%mixte DRAC 2019 : 21%F, 56%H, 12%Mixte	Déterminer l'équilibre à favoriser selon les structures. Ex : minimum de 60/40 hors mixte. À étudier avec chaque service et structure concernée étant donné leur singularité.	Ville	néant	néant	Moyen	à partir de 2025/26	Il convient de trouver un équilibre indicatif afin d'inciter réellement à cet effort sans nécessairement basculer vers un système trop rigide. Chaque structure étant spécifique, il appartient à chacune d'elle de mener une réflexion sur ce sujet pour proposer un engagement adapté qui devra être validé.
Culture	8	Journée du patrimoine	Cette journée existe déjà. Prendre l'engagement de sa pérennité.	Divers événements culturels accompagnent cette journée	Ville	néant/faible	En fonction de l'ampleur de la manifestation qui existe déjà.	Facile-Moyen	à partir de 2024	Il convient de déterminer les différentes structures culturelles devant s'engager sur ces journées. Le choix est fait de fusionner cette journée avec celle du patrimoine qui en 2024 aura lieu les 21 et 22 septembre.
Culture	9	Centre de culture scientifique : favoriser la poursuites des études scientifiques chez les jeunes filles et jeunes femmes	Les jeunes filles et jeunes femmes poursuivent moins souvent que les hommes leurs études dans le domaine scientifique.	La Turbines Sciences doit pouvoir proposer des actions autour du thème des femmes et la science. Collégiens et lycéens pourraient être conviés sur le site de la Turbines, ou les équipes de cet équipement pourraient se déplacer dans les établissements.	Turbines Sciences	a priori néant ou marginal	à étudier selon l'ampleur du projet. Peut se substituer à un autre événement.	Moyen-Difficile	envisageable en 2026	S'agissant d'une action à l'égard du public des collèges et lycées. Un travail avec l'Education nationale est un préalable nécessaire. La Turbine dispose d'un contact à l'Académie pour ces échanges. Travail partenarial. Période de réalisation : avant la saisie des choix sur Parcoursup.
Culture	10	Promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein des parcours artistiques.	Concerné 360 classes soit 8 400 élèves. Sur 3 ans, un élève doit suivre des parcours Musique, Littérature et au choix Arts visuels ou Spectacle vivant. Un spectacle est offert aux élèves à la fin de leur parcours.	Cas de la place de spectacle offerte : faire qu'au moins un spectacle proposé soit en cohérence avec la thématique de l'égalité F/H. Présentation des PEAC : Montrer qu'ils participent à la promotion de ce plan. Contenu des PEAC : Les ajuster pour mettre en avant l'égalité F/H ou des femmes exceptionnelles.	Ville	néant (pas de surcoût)	néant (pas de surcoût)	à étudier	à partir de 2024/25	Les PEAC sont un dispositif très important de la politique éducative et culturelle de la ville d'Annecy. Leur participation au projet égalité femmes-hommes est tout particulièrement souhaitable. Les cadres des PEAC étant particulièrement motivés par ce sujet, d'autres initiatives pourraient donc voir le jour pour faire participer ce dispositif à la politique d'égalité femmes-hommes.
Culture	11	Faire du réseau des bibliothèques. un relais d'information et de sensibilisation sur le thème de l'égalité F/H	L'information et la sensibilisation à l'égalité F/H est toujours à parfaire.	A l'occasion notamment de l'année où le thème de l'égalité F/H sera à l'honneur, prévoir une exposition mobile pouvant se déplacer dans les bibliothèques et médiathèques municipales. Possibilité d'utiliser cette exposition lors de la journée du 8 mars.	Ville	faible	faible	facile	à partir de 2025	La ville dispose déjà d'éléments de cet événement.
Culture	12	Evénements culturels (expos, concerts, théâtre, conférences, etc.) dont la thématique est l'égalité femmes-hommes ou un élément de cette dernière.	Les événements culturels mettant en avant l'égalité F/H permettent de poursuivre cette politique de sensibilisation.	Evènements culturels ponctuels.	Ville	faible, peut se substituer	faible, peut se substituer	facile	dès 2025	La ville propose déjà de tels évènements, pérenniser cette ambition.
Culture	13	Garantir un bon niveau de mixité au niveau des Directeurs d'établissements Culturels	Les Directeurs d'établissements culturels impulsent la politique et la programmation de ceux-ci. Aujourd'hui on dénombre 5 Directeurs femmes et 5 Directeurs hommes.	Etre vigilant lors des recrutements pour conserver cette mixité	Ville	néant	néant	facile	Lors des recrutements	Une telle action doit être équilibrée avec l'exigence de compétences. Une stricte parité apparaît dès lors excessive et en possible contradiction avec cette exigence selon les profils reçus.

Direction	Piste n°	Piste d'actions	Éléments d'état des lieux justifiant l'action	Détail de l'action	Structure porteuse	Coût Investissement	Coût fonctionnement	Période de réalisation	Observations
Sport	1	Inscrire dans les conventions d'objectifs qui lient les clubs à la ville, celui de l'égalité femmes-hommes.	Cet objectif n'est pas affirmé dans nos conventions d'objectifs.	Cet objectif doit être affirmé dans nos conventions d'objectifs afin de faciliter la mise en œuvre d'actions par les structures concernées.	Ville	néant	néant	à l'occasion du renouvellement des conventions.	Les clubs reçoivent des subventions mais demeurent autonomes dans leurs projets. Il appartient à la ville d'exprimer sa politique pour que les clubs puissent plus activement y participer.
Sport	2	Formation/Sensibilisation des Intervenants Sportifs	Absence de formation des intervenants sur ce sujet	Prévoir de préférence une formation en Intra du CNFPT pour faciliter l'accès, limiter les coûts et maîtriser le contenu et les attendus de la formation.	Ville	néant	Nécessité de validation auprès des RH - A priori l'organisation d'un stage intra CNFPT limite grandement les coûts	à partir de 2025	Les pratiques des intervenants agissant au nom de la Ville doivent être irréprochables sur ce sujet.
Sport	3	Participation à la journée du droit des femmes du 8 mars	La participation de structures sportive à cette journée est souhaitable. Permet de montrer que toutes les disciplines sont ouvertes à toutes et tous.	Mobiliser les clubs	Ville/Clubs	néant	action des clubs	à partir de 2025	
Sport	4	Participation à la journée contre les violences faites aux femmes du 25 novembre	La participation de structures sportive à cette journée peut avoir un écho significatif du fait de l'importance de la place du sport dans notre société.	Mobiliser les clubs	Ville/Clubs	néant	action des clubs	2024	
Sports	5	Assurer le maintien et le développement des sections féminines dans les clubs de sports	Moindre présence de sections féminines dans les clubs de sport.	Accompagner les clubs qui souhaitent maintenir ou développer les sections féminines grâce aux subventions directes ou indirectes. Dialogue avec les clubs. Favoriser les "ententes" entre différents clubs pour atteindre un niveau de licenciés permettant de développer des sections féminines.	Ville/Clubs	néant	la dotation globale peut demeurer inchangée	Prochaine campagne de subvention	Actuellement, la Commission sport a identifié cette problématique. Ainsi quand un club cherche à développer ou créer des sections féminines, une part de subvention "projet" peut leur être accordée. Cependant, ce dispositif est relativement discrétionnaire car il convient de mesurer si ce développement est vraiment "innovant" eu égard au sport considéré. (Gymnastique Vs Rugby). En dernier lieu le jugement sur la pertinence du projet proposé et le degré de financement à octroyer relève de l'élu en charge du sport qui participe de la politique égalité femmes-hommes.
Sports	6	Favoriser le développement de la pratique féminine en Club	Moindre présence de femmes dans les clubs de sports. 20 152 hommes (62%) dans les associations sportives subventionnées par la ville contre 12 478 femmes (38%)	Action de communication +/- ciblée sur certaines disciplines.	Ville/Clubs	néant	Selon l'ampleur de la communication. Ville et/ou Clubs	à partir de 2025	Difficulté : la communication doit porter sur un sport pour lequel il y a des places disponibles et à un moment où cela peut avoir un impact. Une communication trop générale pourrait créer des frustrations. Les clubs de sports sont les plus à même d'éviter ces écueils. Il convient dès lors de les aider et accompagner dans cette communication.
Sport	7	Communication pour lutter contre les stéréotypes qui assignent certaines activités aux seuls hommes ou aux seules femmes	Persistance de stéréotypes	Action de communication :Flyer, affichettes, etc.	Ville/Clubs	néant	En fonction de l'ampleur de la communication. Ville et/ou clubs	à partir de 2025	Attention : Pour toute communication invitant à la pratique d'un sport par l'un ou l'autre des sexes, bien vérifier l'existence de sections et de places disponibles en nombre suffisant en amont. L'initiative du club est donc à privilégier, la Ville se positionnant plus en soutien.
Sport	8	accompagner certains événements par un accueil des enfants pour faciliter la participation des familles monoparentales	Difficulté d'accès des familles monoparentales (temps, finances, garde des enfants)	Accueil des enfants en atelier d'éveil parallèlement à la tenue de l'évènement	Organisateur de l'évènement	néant	Pris en charge par la structure organisatrice	dès 2024	Il s'agit essentiellement d'un travail d'échange et d'incitation des structures organisatrices à organiser cet aménagement quand il apparaît pertinent eu égard à l'évènement considéré et à la pratique sportive proposée.
Sports	9	Maintien de la mixité dans l'offre d'activités sportives municipales (ASM)	Le bilan 2022/2023 pour les moins de 11 ans et les 11-14 ans montre un équilibre satisfaisant : 2181 filles contre 2261 garçons. Des diversités constatées selon les disciplines mais rien de réhibitoire.	Veiller à l'équilibre lors de la constitution de l'offre.	Sports	Néant	Néant	Dès 2024/2025	Travail relativement simple de veille. D'autant plus que les personnes en charge de ces activités sont sensibilisées à la question de cet équilibre.
Sport	10	Evaluer le bon usage des aires de vitalité en vue de promouvoir ou non leur développement	Les femmes utilisent moins les clubs de sports et pratiquent plus le sport en activité libre.	Les aires de vitalité apparaissent comme une réponse pour faciliter la pratique du sport en autonomie. Il convient de mieux évaluer la qualité de cette réponse avant d'en promouvoir l'usage.	Ville	Coût important	l'entretien de ces structures	En fonction des opportunités d'urbanisme	Le développement d'aires de vitalité apparaît comme un accompagnement de la pratique sportive hors club. Cependant, étant donnée les coûts, une évaluation de ces aires est souhaitable avant d'en promouvoir l'installation et identifier les formats les plus adaptés à une pratique mixte.
Sport	11	Développer des équipement sportifs de proximité ou adapter ceux existants pour garantir une pratique réellement mixte. Ne pas se limiter aux classiques City-Stades	Les équipements sportifs de proximité sont le plus souvent préemptés par un public masculin. Plusieurs plans nationaux actuels promeuvent et subventionnent l'installation de tels équipements.	Déterminer un format, un environnement et un accompagnement garantissant une pratique mixte. Ajuster les équipements existant pour favoriser cette pratique mixte.	Ville	Coût important	Variable selon l'ampleur de l'accompagnement	après 2025	Aspect structurels : équipement plus adapté à une pratique féminine (Roller Derby, piste de danse, 3x3) Aspects environnementaux : éclairage, toilettes, vestiaires, espace si possible ouvert et sans grillage. Accompagnement : Association ou Centre social pour en partie gérer les accès et garantir un usage multisports pour toutes et tous.
Sports	12	Vérifier les équipement de commodité dans les installations sportives afin de garantir un accueil mixte de qualité.	A priori, les retours sont plutôt positifs à ce niveau. Pour autant, un recensement des difficultés et aménagements souhaités pour tous les équipement permettrait d'être mieux assuré du bon niveau de nos installations et d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement pour résoudre les difficultés ou améliorer les conditions d'accueil, le cas échéant.	Vérifier pour chaque équipement : les mise à disposition de toilettes, douches, vestiaires, poubelles dans les sanitaires, etc.	Sports	Néant sauf si besoin d'amélioration, le coût peut dès lors être élevé. Ex: ajout ou extension de vestiaires	marginal	dès 2024/2025 pour l'état des lieux	Bien lister en amont l'ensemble des points à vérifier. Réaliser un tableau de synthèse. Prioriser les actions correctives selon les disponibilités budgétaires.

Direction	Piste n°	Piste d'actions	éléments d'état des lieux justifiant l'action	Détail de l'action	Structure porteuse	Coût Investissement	Coût fonctionnement	Facilité de mise en œuvre	Période de réalisation	Observations
Jeunesse	1	Inscrire dans les conventions d'objectifs qui lient les centres sociaux à la ville, la thématique de l'égalité femmes-hommes	Cet objectif n'est pas affirmé dans toutes nos conventions d'objectifs.	Cet objectif doit être affirmé dans nos conventions d'objectifs afin de faciliter la mise en œuvre d'actions par la structure concernée.	Ville	néant	néant	facile	à l'occasion des renouvellement	Les centres sociaux reçoivent des subventions mais demeurent autonomes dans leur projet. Il appartient à la ville d'exprimer sa politique pour que la structure puisse plus activement y participer.
Jeunesse	2	Formation/sensibilisation des animateurs	De telles formations ont pu être suivies de manière individuelle. Proposer une formation collective.	Prévoir de préférence une formation en Intra du CNFPT pour faciliter l'accès, limiter les coûts et maîtriser le contenu et les attendus de la formation. A noter également le fait que les 2 infirmières du service chargées de la prévention et de la santé forment les animateurs sur différents sujets.	Ville	néant	Nécessité de validation des RH - A priori l'organisation de stage intra CNFPT limite grandement les coûts	Moyen	à partir de 2025	La pratique des animateurs constitue un élément essentiel dans la politique jeunesse ou éducative. Ils doivent être irréprochables sur ce sujet et en capacité de développer des projets pédagogiques ayant l'égalité filles-garçons comme finalité.
Jeunesse	3	Participer à la journée pour les droits des femmes du 8 mars	Les centres sociaux participent déjà à cette journée. Confirmer l'engagement et la pérennité de ce dispositif. Possibilité d'élargir à une semaine.	Mobilisation de l'ensemble des acteurs pour proposer des événements à l'occasion de cette journée. Possibilité de se positionner comme chef de file ou ensemblier.	Ville+centres sociaux	néant	concerne les centres sociaux	Facile/moyen	dès 2025	La participation pourrait également prendre la forme d'une 1/2 journée de débats et d'un état des lieux sur les actions de l'année écoulée en collaboration avec d'autres services.
Jeunesse	4	Participer à la journée contre les violences faites aux femmes du 25 novembre	Les centres sociaux participent déjà à cette journée. Confirmer l'engagement et la pérennité de ce dispositif. Possibilité d'élargir à une semaine.	Mobilisation de l'ensemble des acteurs pour proposer des événements à l'occasion de cette journée. Possibilité de se positionner comme chef de file ou ensemblier.	Ville+centres sociaux	néant	concerne les centres sociaux	Facile/moyen	dès 2025	La participation pourrait également prendre la forme d'une 1/2 journée de débats et d'un état des lieux sur les actions de l'année écoulée en collaboration avec d'autres services et institution notamment le Département.
Jeunesse	5	Faire référence à l'objectif d'égalité filles-garçons ou femmes-hommes dans le PEdT et le PEF	Aucune référence n'est faite à l'égalité femmes-hommes ou filles-garçons dans le PEdT ni le PEF	Ces documents largement partagés avec les différents partenaires de la Ville expriment les objectifs poursuivis par la politique éducative de la Ville.	Ville	néant	néant	Facile-Moyen	PEdT 2023/2025 PEF 2022/2026	La politique en faveur de l'égalité femmes-hommes doit être affirmée dans ces documents afin de favoriser la participation des différents acteurs à sa réalisation
Jeunesse	6	Lutte contre la précarité menstruelle des jeunes femmes	Les difficultés économiques et sociales peuvent limiter l'accès aux protections menstruelles	11 distributeurs ont été mis à disposition.	Ville et centres sociaux	a priori néant	En fonction des stocks disponibles (2 000 à 9 000 euros annuels)	Moyen	En cours	Cette action est inscrite en n°42 dans le PEF. Une évaluation plus précise du dispositif au niveau de la réception par le public est en cours.
Jeunesse	7	Favoriser la mixité et tendre vers la parité dans les dispositifs de type Bourse jeunes, bourse BAFA, bourse permis de conduire, Propulse	Un minimum de parité est attendu dans les dispositifs qui permettent d'aider un jeune à la réalisation de son projet ou à l'acquisition du permis de conduire	Quand la demande est supérieure à l'offre, tendre vers la parité.	Ville	néant (pas de surcoût)	néant (pas de surcoût)	facile	Lors de la prochaine campagne de candidature.	
Jeunesse	8	Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'égalité des droits. Lutte contre les stéréotypes. Acceptation de l'autre.	Cette connaissance est toujours à parfaire tout comme la lutte contre les stéréotypes et pour l'acceptation de l'autre est à réitérer.	A Annecy, les Centres sociaux et la Direction Jeunesse développent déjà des actions comme Stéréotype/stéréomeuf qui est une intervention en collège ou C'est Cliché, travail sur les stéréotypes de genre dans les écoles, ainsi que des interventions sont possibles à la demande dans les collèges sur le thème du vivre ensemble.	Ville et centres sociaux	marginal	Actions pour une large part déjà existantes	Moyen	2024	Possibilité de mieux recenser les actions possibles pour communiquer plus efficacement avec les écoles, collèges et lycées. Travail en partenariat avec les établissements scolaires.
Jeunesse	9	Améliorer la place des pères	La place des pères, plus incertaine et complexe aujourd'hui, est couramment mise en avant dans les difficultés éducatives et les relations dégradées à l'autorité.	Proposer des activités aux enfants accompagnés de leur papa dans les actions d'accompagnement à la parentalité	centres sociaux	faible	A étudier mais a priori pris en charge par les centres sociaux. Voir si cela se substitue ou s'ajoute.	Moyen	2024/2025	
Jeunesse	10	Apprentissage du vélo pour les jeunes filles et jeunes femmes des quartiers les moins favorisés	Toutes les jeunes filles et jeunes femmes notamment dans les quartiers les moins favorisés ne maîtrisent pas toujours le vélo. Il s'agit pourtant d'une maîtrise favorisant l'autonomie et l'émancipation.	Etant donné que l'apprentissage du vélo ("Savoir rouler) est désormais réalisé par l'Education nationale en primaire. Le ciblage de cette action sur les primo-arrivants et donc les apprenants en français apparaît pertinent.	Ville et centres sociaux via association(s) permettant l'apprentissage du vélo.	A priori néant, c'est l'association retenue qui dispose du matériel.	En fonction de l'ampleur des effectifs concernés.	moyen	Dès 2024/25	Archipel Sud propose de tels apprentissages aux apprenants en Français. Pérenniser ce dispositif et favoriser sa mise en place dans d'autres Centres sociaux.
Jeunesse	11	journée du droit de l'enfant.	Le 20 novembre est la journée internationale du droit de l'enfant. C'est l'occasion d'affirmer l'égalité entre femmes et hommes qui commence dès le plus jeunes âge et qui est un enjeu éducatif majeur.	Imaginer un stand égalité filles/garçons	Ville/Centres sociaux	marginal	marginal	facile	2025	
Jeunesse	12	Sensibilisation santé masculine et féminine	Les messages et actions de prévention au niveau de la santé doivent parfois être ciblés par sexe pour être plus pertinents.	Accompagner les temps de sensibilisation suivant par des activités ou événements adaptés: - Octobre rose, dépistage du cancer du sein, - Movember, mois de la sensibilisation sur la santé masculine.	Centres sociaux et associations	faible	faible	facile-moyen	2025	Ces événements sont déjà en partie mis en œuvre. Garantir leur pérennisation.
Jeunesse	13	Disposer d'équipe d'animation mixte notamment pour le public adolescent (12-17ans)	Vers 12-13, les jeunes filles sont de moins en moins présentes dans l'espace public. Pour les animateurs du secteur Ado, il faut d'une certaine façon "aller les chercher". Ce travail n'est possible que grâce à des équipes mixtes et une proposition d'activités élargie.	Garantir et pérenniser la mixité au sein des équipes d'animation dans le secteur ado (12-17ans).	Ville	néant	néant	Facile	dès 2024/25	D'apparence marginale, cette action est essentielle pour "accrocher" le public féminin de cet âge. Actuellement cette mixité a été mise en place, être vigilant à sa pérennité.
Scolaire pour la réussite éducative	14	Lutter contre les inégalités entre filles et garçons dans les cours d'écoles	La cour d'école classique fait une grande place au terrain de sport usuellement monopolisé par les garçons. Il convient d'adapter les cours d'école pour qu'elles offrent des espaces mieux partagés	Développer les cours d'école non-générées à l'occasion des réfections.	Ville	Important et très variable selon la cour concernée. Mais se substitue à une opération de réfection.	Le plus souvent marginal, se substitue à l'ancien entretien.	Moyen-Difficile	en cours	Travail à effectuer en lien étroit avec les équipes pédagogiques.

Direction	Piste n°	Piste d'actions	Éléments d'état des lieux justifiant l'action	Détail de l'action	Structure porteuse	Coût Investissement	Coût fonctionnement	Période de réalisation	Observations
Tranquillité Publique	1	Etudier la pertinence d'établir une structure pour <u>suivre le sujet du harcèlement de rue et dans les transports publics</u> . Si le phénomène n'est pas avéré maintenir un état de veille afin d'agir au plus vite dans le cas de son émergence.	Aucun élément statistique ne permet de mesurer aujourd'hui sérieusement cette problématique.	<u>Inscrire cette problématique comme axe de travail</u> au niveau de la Tranquillité publique. <u>Interroger les partenaires du CLSPD</u> pour identifier et mesurer le phénomène. S'il est avéré, <u>suivre l'évolution et rechercher des réponses appropriées</u> .	Ville/CLSPD	Néant	Néant	à partir de 2024/25	Concernant les usagers et les annéciens, possibilité de faire appel aux associations Nous toutes 74 la Soro, Ostara, Osez le féminisme 74, Espace femmes Geneviève D.
Tranquillité Publique	2	<u>Cellule de veille de la vie nocturne</u> . Diagnostic sur la ville, la nuit au féminin.	La nuit, le sentiment d'insécurité est exacerbé et la place des femmes dans la ville apparaît plus délicate.	Etude de la question de la sécurité des femmes la nuit via le développement de <u>Marchés exploratoires</u> .	Ville	à étudier	à étudier	à partir de mai 2024	Travail d'ores-et-déjà prévu à Annecy sur "la vie nocturne" qui devra intégrer un volet sur le thème des femmes dans cette problématique.
Communication	3	Sensibiliser les habitants au harcèlement de rue ou dans les transports.	Bien que cette problématique ne soit pas quantifiée sur Annecy (cf. piste 1), il est constaté que de nombreuses villes ont fait le choix d'actions de communication pour sensibiliser les habitants.	A Nantes, une campagne de communication sur le sujet a été mise en œuvre par la Ville. L'objectif politique affiché était d'éviter un phénomène de banalisation du harcèlement en renforçant la non-acceptation de ces comportements.	Ville/SIBRA	En fonction de l'ampleur de la communication	En fonction de l'ampleur de la communication	dès 2025	Il apparaît plus pertinent dans un premier temps de mieux mesurer le phénomène et ses déterminants notamment à la lumière des résultats du travail sur "la vie nocturne"
Jeunesse	4	Proposer des <u>ateliers d'autodéfense</u> aux jeunes filles et aux femmes	Le sentiment d'insécurité quel que soit le substrat concret ou non sur lequel il repose favorise l'anxiété et le sentiment de vulnérabilité. Redonner confiance en sa capacité à faire face aux situations potentiellement dangereuses limite ces troubles.	Proposer des ateliers d'autodéfense pouvant être limité ou non à un public féminin.	Ville/centres sociaux	Faible	à étudier (mais possibilité de substituer ces ateliers à d'autres pour éviter tout surcoût+cas du tarif)	dès 2024/25	Une offre développée par les centres sociaux apparaît le plus simple. Certains ont déjà engagé de telles actions et d'autres offres existent au niveau associatif. La question de la communication politique accompagnant la mise en place de ces ateliers est à réfléchir. En effet, il s'agit plus de travailler à la confiance en soi que de répondre à une problématique qui n'est pas actuellement identifiée et quantifiée.
Tranquillité Publique	5	Maintenir le co-financement d'un intervenant social en commissariat pour favoriser un accueil adapté des victimes de <u>violences intrafamiliales</u> et les orienter.	Les violences intrafamiliales constituent une problématique devant être abordée de manière plurifactorielles.	L'accueil et l'accompagnement des victimes fait intervenir de multiples acteurs (Police, Gendarmerie, services sociaux de la Ville et du Département, Logement, etc.). Actuellement l'engagement de la Ville sur ce sujet est le co-financement d'un intervenant social en commissariat pour favoriser un accueil adapté et orienter les victimes vers les différentes structures eu égard à leur situation.	Ville/Police nationale	néant	15 000€/an	déjà mis en œuvre	Un groupe de travail avait été constitué sur le sujet des violences intrafamiliales et un guide a été publié. Le maintien de la participation de la Ville à ce poste d'intervenant social au Commissariat permet d'offrir aux victimes un relai vers les différentes structures adaptées à leur situation individuelle. <u>Le service Relai de la Direction des affaires sociales</u> permet d'informer, orienter et accompagner les victimes. Les thématiques du logement, du suivi psychologique et de la santé mentale apparaissent les plus récurrentes dans ce travail.
DCEP	6	L'aménagement public au féminin	Historiquement organisé par des hommes, la "forme d'une ville" et son aménagement se sont réalisés à l'ombre de ce tropisme masculin. Il convient d'ajuster nos pratiques pour développer une ville plus ouverte à toutes et tous.	A l'image des cours d'école non genrées qui donnent des résultats, il convient d'identifier les leviers permettant un développement urbain plus harmonieux et respectueux des attentes de toutes et tous. Il apparaît difficile de faire des préconisations générales favorisant cet équilibre, chaque aménagement étant spécifique. Dès lors, un levier d'action peut se trouver dans la place des femmes parmi les cadres en charge de cet aménagement et la sensibilisation à ces questions de tous ceux en charge de ce travail.	Ville	néant	néant	à partir de 2025/26	Pour mémoire, les thèmes sur cet aménagement au féminin sont nombreux : éviter les enclaves et obstacles visuels, existence ou non d'espaces-refuge ou d'animation, question de l'éclairage, des impasses, lieux pour s'asseoir protégés des intrusions pouvant venir de l'arrière, sanitaires, possibilité d'un diagnostic en marchant,...
Cabinet du Maire / Sibra	7	Permettre la <u>dépose des usagers</u> sur le <u>parcours des bus</u> et non pas seulement aux arrêts à compter de 23h	Les trajets à pied, la nuit, peuvent être ressentis à tort ou à raison comme anxiogène. Permettre la dépose des usagers à plus grande proximité de leur destination limite ce sentiment ou ces risques.	A partir d'une certaine heure (22h, 22h30, 23h) permettre la dépose des usagers de la Sibra sur le parcours du bus et non plus seulement aux arrêts.	Ville/Sibra	a priori néant	à étudier avec la Sibra	à partir de 2025/26	Un tel service sera probablement apprécié qu'il réponde ou non à une problématique de sécurité. Nécessite d'engager un dialogue avec la Sibra pour vérifier la faisabilité et la pertinence.
DCEP	8	Facilité les déplacements et démarches des femmes enceintes. 1) Identifier des <u>places de parking réservées pour les femmes enceintes</u> à côté des équipements publics ou privés. 2) Faciliter les déplacements et temps de pause avec bancs publics positionnés avec attention.	1) Faciliter le stationnement pour les femmes enceintes permet de faciliter leurs démarches quotidiennes. 2) De même l'installation de bancs publics facilite les déplacements.	1) Identifier les lieux pertinents et rendre visible cette priorisation. 2) Analyser les temps de déplacement et ajuster l'offre en bancs publics en conséquence.	Ville	1) En fonction du nombre de places demandées. 2) En fonction du nombre de bancs à installer.	Limité	à partir de 2025	Nécessite une étude juridique sur la possibilité d'installer de telles places dans l'espace public car a priori, il ne sera pas possible de verbaliser les contrevenants. Possible à titre "indicatif".

Direction	Piste n°	Piste d'actions	éléments d'état des lieux justifiant l'action	Détail de l'action	Structure porteuse	Coût Investissement	Coût fonctionnement	Facilité de mise en œuvre	Période de réalisation	Observations
Cabinet du Maire	1	Favoriser une égale participation des femmes et des hommes dans la sphère politique et publique.	Un bon équilibre entre femmes et hommes dans les différentes fonctions de représentation publiques est sans cesse à surveiller.	Promouvoir une représentation équilibrée entre femmes et hommes dans les organismes du ressort de la ville où dans ceux où elle siège.	Ville	Néant	Néant	Facile	dès 2024	
Communication	2	Veiller à une communication interne et externe sans stéréotype.	La communication d'une collectivité traduit ses engagements. Il convient de veiller à ce qu'elle ne véhicule aucun stéréotype de genre.	1) Formaliser un guide pratique pour une communication sans stéréotype de genre. 2) Possibilité d'établir un comité de relecture qui se réunira annuellement et veillera à prévenir et faire reculer les stéréotypes de genre dans les supports de communication	Ville	Néant	Temps de travail de l'administration concernée	Moyen	2025	
Communication	3	Rendre compte de l'action municipale en matière d'égalité F/H. Faire connaître et partager	Les communications de la ville sur ce sujet sont le plus souvent ponctuelles, partielles, sectorielles.	1) Réaliser un bilan/perspectives annuel des actions menées pour favoriser l'égalité femmes/hommes. 2) Valoriser les objectifs et réalisations de la ville en matière d'égalité f/H auprès du personnel municipal, des élus, des habitants en s'appuyant sur nos différents outils de communication internes et externes.	Ville	Néant	Temps de travail de l'administration concernée	Moyen	dès 2025	
Cabinet du Maire / Toutes les Directions proposant des noms aux établissements Publics et voiries	4	Renforcer la présence de femmes dans la toponymie Annécienne	Les noms de rue, d'établissements publics sont majoritairement masculin. Cela crée un univers mental déséquilibré.	Rééquilibrer la présence de femmes dans les noms de rue et d'équipements publics en introduisant un quota de nom de femmes dans les propositions faites par les instances aux décideurs.	Ville	Néant	Néant	Facile	dès 2024	